

# 43 000 personnes arrivées en cinq ans : jeunes, qualifiées et actives

Les personnes arrivées à La Réunion depuis cinq ans sont, pour une bonne moitié, des Métropolitains et, pour un quart, des Réunionnais de retour dans leur île. Il s'agit pour la plupart de jeunes adultes très diplômés et relativement bien intégrés dans le marché du travail. Des difficultés d'insertion subsistent toutefois, notamment pour les femmes.

Dans cet article, les données proviennent des réponses faites, lors du recensement de la population, à la question "Où habitiez-vous au 1<sup>er</sup> janvier n-5 ?". On appelle "**nouveaux arrivants**" les personnes de plus de cinq ans, résidant à La Réunion et qui n'y habitaient pas cinq ans auparavant.

Le lieu de naissance nous donne l'origine de ces populations. On appelle "**Réunionnais de retour**" les personnes nées à La Réunion, âgées de plus de cinq ans, recensées à La Réunion et qui n'y résidaient pas cinq auparavant.

La résidence antérieure nous permet de connaître une partie des migrants ayant transité par un autre lieu avant de venir à La Réunion. Cette connaissance n'est pas exhaustive, on ne peut pas savoir, par exemple, si un migrant né en Martinique est venu en métropole, puis retourné en Martinique avant de venir à La Réunion.

Parmi les nouveaux arrivants, le groupe principal est celui des personnes nées en France métropolitaine, au nombre de 25 000. Le deuxième groupe par l'importance est celui des Réunionnais de retour qui sont pratiquement 10 000. La plupart des Réunionnais de retour résidaient auparavant en métropole (90 %). Les autres résidaient pour une moitié à l'étranger et pour l'autre moitié dans les départements ou les territoires d'Outre-mer.

Viennent ensuite les natifs de Madagascar au nombre de 3 600 qui représentent un peu moins d'un quart de la population des natifs de Madagascar à La Réunion. Près de 2 800 sont nés dans d'autres pays étrangers (hors îles voisines de l'océan Indien) soit 28 % de cette population présente à La Réunion. Les natifs de Mayotte et de Maurice sont loin derrière avec environ 800 nouveaux arrivants chacun.

Plus le territoire d'origine est éloigné de La Réunion, plus la part des nouveaux arrivants ayant transité par la métropole est importante. Ainsi les deux tiers des migrants inter-Dom résidant à La Réunion en 2006 habitaient en France métropolitaine en 2001. Les deux tiers des nouveaux arrivants nés dans des pays étrangers hors Océan Indien et hors Europe résidaient aussi en métropole en 2001, et un peu plus de 45 % de ceux qui sont originaires de pays européens.

En revanche, les originaires des îles voisines viennent pour la plupart directement à La Réunion. Ainsi 69 % des nouveaux arrivants originaires de Mayotte en arrivent directement. C'est aussi le cas de 77 % des migrants nés à Madagascar ou à Maurice. Cependant, une partie des originaires des îles voisines ont transité par la France métropolitaine. C'est le cas de 28 % des Mahorais, de 20 % des Malgaches et des Mauriciens et même de 36 % des Comoriens.

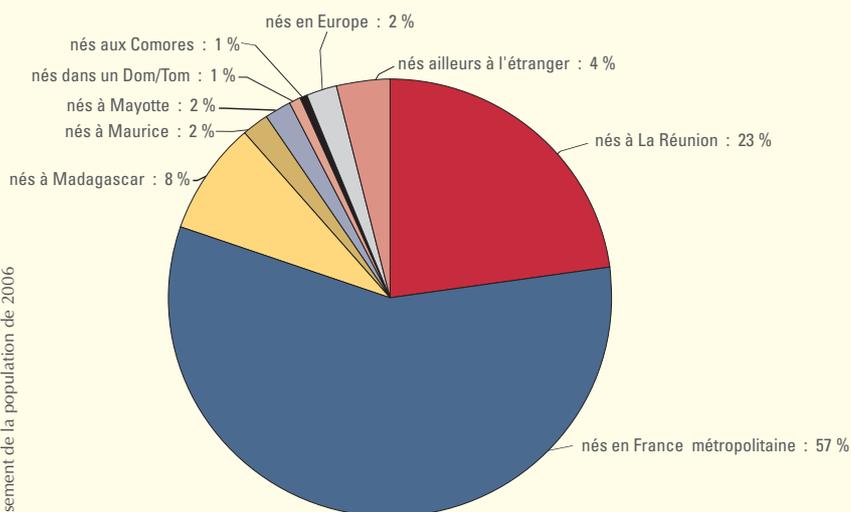
## Une forte proportion de jeunes adultes

Parmi les nouveaux arrivants nés en métropole près de la moitié sont âgés de 25 à 45 ans. Il y a aussi plus d'un cinquième d'enfants de moins de 15 ans mais certains sont en fait les enfants de Réunionnais de retour : en effet, un tiers d'entre eux a au moins un parent réunionnais. Cela surestime un peu l'importance des nouveaux arrivants par rapport au total des résidents d'origine métropolitaine. Même si elle doit être un peu minorée, cette proportion est très forte puisqu'elle atteint un tiers de la population résidente née en métropole. Cela correspond probablement à un taux de renouvellement important.

En ce qui concerne les Réunionnais de retour, plus de la moitié d'entre eux a entre 25 et 45 ans. Les Réunionnais de retour sont donc encore

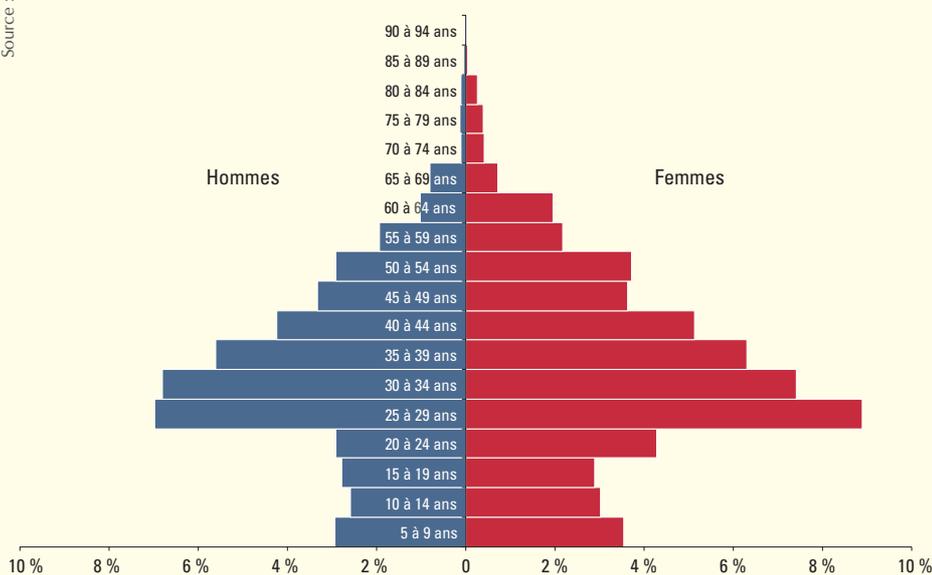
### Origine des nouveaux arrivants

(résidents arrivés depuis 5 ans = 43 000)



Source : Insee, recensement de la population de 2006

### Structure par âge des Réunionnais de retour



principalement des personnes d'âge actif. Il s'agit principalement d'étudiants revenus après avoir obtenu leur diplôme en métropole, mais aussi de jeunes qui n'ont pas désiré rester en métropole. Il se peut qu'ils n'aient pas trouvé le travail qu'ils sou-

haitaient ou qu'ils soient revenus après un début de vie professionnelle. Certains vont probablement repartir car ils sont nombreux à faire des allers-retours entre La Réunion et la métropole.

Le "manque" apparent d'enfants de moins de 20 ans dans cette population est dû au fait que les enfants des Réunionnais de retour sont pour beaucoup nés en métropole. Aux âges de la retraite, les effectifs sont encore peu nombreux, du fait du développement tardif de la migration Réunion-métropole, à partir des années soixante-dix. Cependant, la part des Réunionnais de retour âgés de 50 ans et plus a augmenté, passant de 12 % en 1999 à 17 % en 2006, montrant l'accroissement des retours en fin de vie active.

Les personnes arrivées récemment et natives des îles voisines sont aussi presque toutes en âge d'activité (86 % de moins de 50 ans) mais elles sont moins concentrées autour des âges du début de la vie active que les Réunionnais de retour. En revanche les nouveaux arrivants de Mayotte se distinguent par leur jeune âge : les deux tiers sont des enfants et des jeunes ayant entre cinq et dix-neuf ans.

### Une population particulièrement qualifiée

Généralement, les nouveaux arrivants comprennent une proportion de bacheliers plus élevée que l'ensemble des résidents du même lieu de naissance. Toutefois, les nouveaux arrivants des îles voisines (Madagascar et Maurice) ont des niveaux d'études inférieurs aux natifs de ces îles déjà présents (à l'exception des femmes malgaches).

Les Réunionnais de retour présentent un net avantage par rapport à l'ensemble des natifs de la Réunion à tous les âges et pour les deux sexes, une partie d'entre eux étant partie pour suivre des études supérieures. Ainsi plus de 34 % des Réunionnais de retour âgés de 25 à 39 ans ont un diplôme du supérieur contre seulement 14 % de l'ensemble des natifs de La Réunion du même âge.

Le supplément de qualification des nouveaux arrivants est encore plus net chez les moins de 35 ans : ainsi 63 % des arrivés récents natifs de métropole âgés de 25 à 34 ans sont diplômés du supérieur, contre 55 % de l'ensemble des résidents natifs de métropole du même âge. Par contre, au-delà de 35 ans, il n'y a pas de différences entre les natifs arrivés récemment de métropole et ceux qui résidaient déjà à La Réunion.

## Des taux d'emploi élevés qui n'excluent pas des difficultés d'insertion

La situation d'activité des nouveaux arrivants traduit leur insertion sur le marché du travail mais, on ne connaît pas leur date d'entrée détaillée par année<sup>1</sup>. Or certains migrants entrés depuis 2001 venaient d'arriver lors du recensement, ce qui ne leur a pas laissé tout le temps nécessaire pour trouver un emploi. La distribution par année d'entrée varie aussi selon les origines.

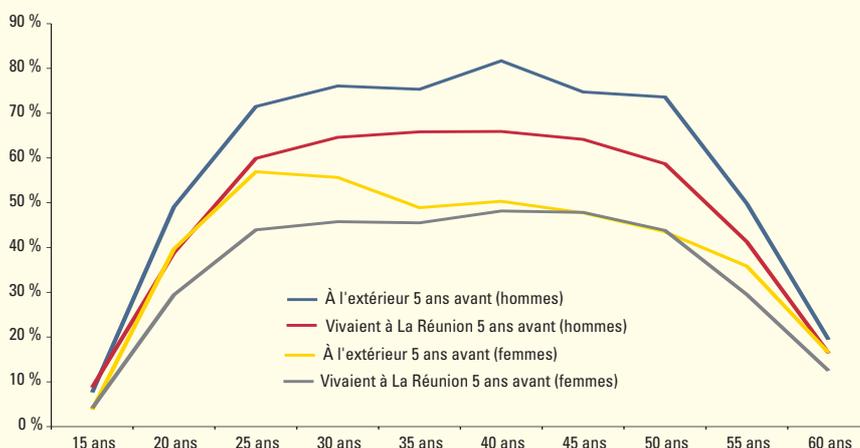
Plus diplômés que la population générale, les nouveaux arrivants ont des taux d'emploi supérieurs à ceux des autres résidents. Pour les hommes âgés de 20 à 59 ans, âges où sont concentrés les migrants et les actifs, le taux d'emploi est de 58 % pour les hommes qui résidaient à La Réunion il y a cinq ans mais il est de 71 % pour l'ensemble des nouveaux arrivants. Un écart de cet ordre s'observe dans tous les groupes d'âge quinquennaux. La raison en est le faible emploi à La Réunion, notamment des natifs. Le taux d'emploi des hommes réunionnais de retour âgés de 20 à 59 ans est de 64 %, nettement supérieur à celui des natifs de la Réunion qui habitaient sur l'île cinq ans auparavant (56 %). Il en est de même pour les Réunionnaises de retour.

Cependant les Réunionnais de retour ont des taux d'emploi inférieurs à ceux qu'ils devraient avoir, compte tenu de leur niveau d'étude. Cet écart entre taux d'emploi réel et théorique est plus important chez les plus de 30 ans. Certains d'entre eux sont arrivés récemment au moment du recensement et n'ont pas encore trouvé de travail. Pour les Réunionnaises de retour, l'écart avec leur niveau d'emploi est plus important car certaines d'entre elles sont en couple avec des hommes venant avec un contrat de travail et n'ont pas toujours de contrat elles-mêmes.

Le taux d'emploi des nouveaux arrivants métropolitains atteint 78 % chez les 20-59 ans et 62,5 % pour les femmes, ce qui est un taux supérieur à celui attendu pour les hommes et inférieur pour les femmes. Une partie de l'immigration métropolitaine est une immigration par contrat : les hommes arrivent en ayant déjà un emploi, tandis que leurs épouses sont moins souvent dans ce cas et doivent chercher un travail localement.

<sup>1</sup> Seule la période d'entrée (années regroupées) est disponible.

## Taux d'emploi des hommes et des femmes selon l'âge et la résidence cinq ans auparavant



Source : Insee, recensement de la population de 2006

## Taux d'emploi selon la résidence cinq ans auparavant (%)

	Hommes	Femmes	Taux d'emploi théorique		Indice standardisé	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Présents 5 ans avant (total)	58,3	42,5	58,2	42,0	1,00	1,01
Arrivés depuis 5 ans (total)	71,4	49,8	72,9	57,3	0,98	0,87
Réunionnais présent 5 ans avant	56,1	40,9	56,1	40,0	1,00	1,02
Réunionnais de retour	64,2	44,1	67,2	51,1	0,95	0,86
Métropolitains présents 5 ans avant	75,0	64,8	73,3	61,6	1,02	1,05
Métropolitains arrivés dans les 5 ans	78,1	62,5	76,3	65,4	1,02	0,95
Îles voisines (présents 5 ans avant)	63,2	35,7	65,8	43,7	0,96	0,82
Îles voisines (arrivées dans les 5 ans)	43,8	18,7	63,2	38,9	0,69	0,48

**Taux d'emploi théorique** : il s'agit du taux d'emploi que devrait avoir la population si les taux d'emploi par âge et diplôme étaient conformes à ceux observés sur l'ensemble de la population.

**Indice standardisé** par âge et diplôme : il s'agit du rapport entre le taux d'emploi observé et celui théorique. Lorsqu'il est supérieur à 1, cela signifie que le taux d'emploi global est supérieur à celui théorique que devrait avoir la population en ne tenant compte que de sa structure par âge et diplôme (voir ci-contre).

Les taux d'emploi des nouveaux arrivants de Madagascar et de Maurice (âgés de 20 à 59 ans) sont autour de 44 % pour les hommes et 19 % pour les femmes seulement, ce qui est bien inférieur aux taux d'emploi de l'ensemble des originaires de ces îles. Cela s'explique en partie par le niveau d'étude plus faible des nouveaux arrivants comparé à celui de l'ensemble des natifs de ces îles. Cependant, leurs taux d'emploi devraient théoriquement être supérieurs de 20 points. Pour les natifs de ces îles déjà présents auparavant,

le taux d'emploi réel est beaucoup plus proche du taux d'emploi théorique. Ainsi, une partie de l'écart des taux d'emploi des migrants de l'océan Indien avec le reste de la population est en partie au moins imputable à la difficulté d'insertion des nouveaux arrivants ou à des arrivées très récentes.

Christian **MONTEIL**,  
chargé d'études à l'Insee  
Jean-Louis **RALLU**,  
directeur de recherche à l'Ined

## Méthode :

### Les taux d'emploi par âge et par diplôme

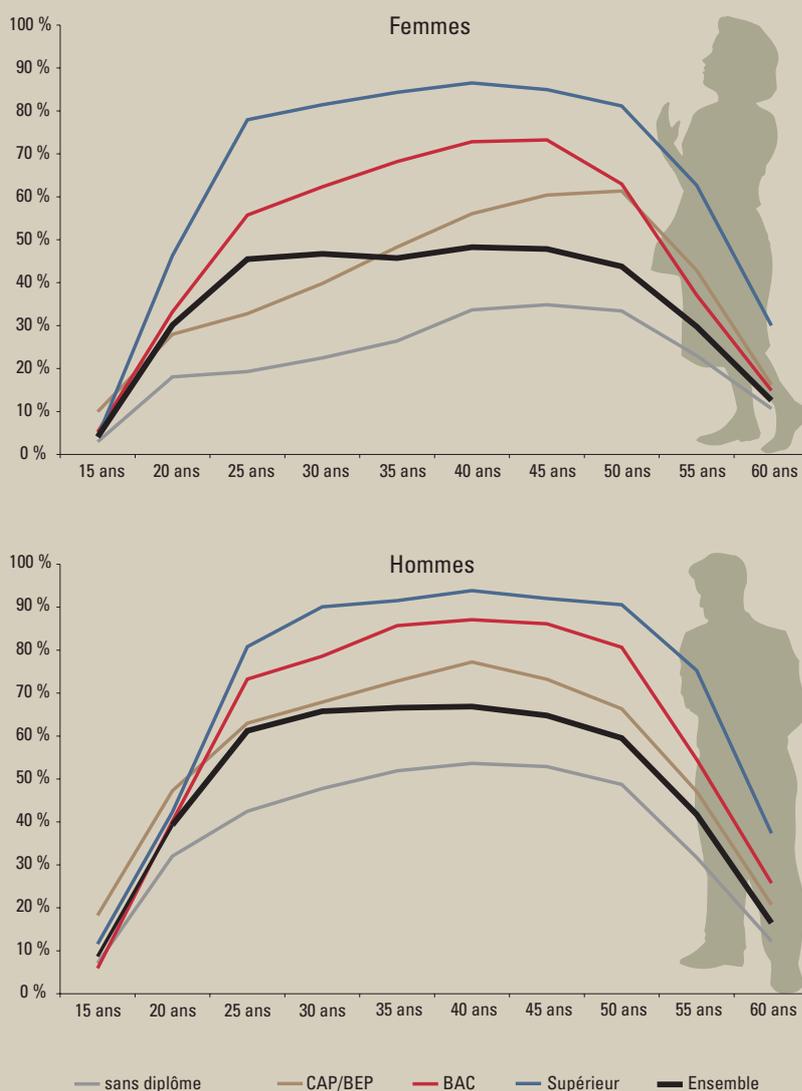
Les taux d'emploi sont définis comme le nombre de personnes d'une classe d'âge en emploi rapporté à l'ensemble de la population du même âge.

Ils dépendent :

- **du sexe** : à chaque âge et pour chaque niveau de diplôme, les hommes ont des taux d'emploi supérieurs à ceux des femmes. Ainsi, 62 % des femmes âgées de 30 à 34 ans ayant le bac travaillent contre 79 % des hommes du même âge ayant le bac. Les charges de famille expliquent probablement une partie des niveaux plus bas de l'emploi chez les femmes. L'écart entre hommes et femmes s'atténue avec le niveau de diplôme : il y a moins d'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes lorsque ceux-ci ont fait des études supérieures que lorsqu'ils se sont arrêtés avant le bac.
- **De l'âge** : les personnes âgées de 25 à 50 ans ont les taux d'emploi les plus élevés.
- **Du niveau de diplôme** : hormis pour les plus jeunes, les taux d'emplois augmentent à chaque âge en fonction du niveau de diplôme, pour les hommes comme pour les femmes. Ainsi à chaque âge les personnes ayant un diplôme du supérieur ont plus souvent un emploi que celles ayant le bac seul...
- D'autres facteurs tels que la **taille des familles**, le **type de famille**, la **présence d'enfants en bas-âge** ont aussi une influence forte sur le niveau d'emploi, notamment féminin, mais ne sont pas pris en compte dans cet article.

Les **taux d'emploi théoriques** correspondent au taux d'emploi que devrait avoir la sous-population étudiée si les taux d'emploi par âge et diplôme étaient conformes à ceux observés sur l'ensemble de la population. Les autres facteurs énoncés plus haut ne sont pas pris en compte.

Taux d'emploi des femmes et des hommes par âge et niveau de diplôme



Champ : La Réunion, personnes âgées de 15 à 64 ans

Source : Insee, recensement de la population de 2006.